

29F

Seigneur de Sülzeim
de faire souvenir Son Altesse des lettres
qu'il lui a plu m'accorder en faveur de ma soeur aînée
Agnes Marie pour être abbesse de Freckenhort et
de Borchorst, toutes deux diverses abbayes, Monsieur
vous m'obligez infiniment en les despeschant le plus
tost qu'il vous ^{est} possible voire me venir par cependant
ingrat mais toujours peut avoir rendre service en demeurant

M. Votre tres humble S.

HOOPER

1645

29F

[Faint, illegible handwriting in a cursive script, likely Dutch or French, covering the upper portion of the page.]